SIPAPH - Système d'Information Partagé pour l'Autonomie des Personnes Handicapées

Responsable(s) :Bernard Jean-Luc

Data do modification - 21/02/2011 | Vargion - 1 | ID - 1202

Date de modification : 31/03/2011 Versio	n : 1 ID : 1282
Général	
Identification	
Nom détaillé	Système d'Information Partagé pour l'Autonomie des Personnes Handicapées
Sigle ou acronyme	SIPAPH
Numéro d'enregistrement (ID- RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	Délibération n°2007-003 du 18 janvier 2007
Thématiques générales	
Domaine médical	Déficiences et handicaps Maladies infectieuses
Déterminants de santé	Mode de vie et comportements
Responsable(s) scientifique(s)	
Nom du responsable	Bernard
Prénom	Jean-Luc
Adresse	66 avenue du Maine 75682 Paris Cedex 14
Organisme	CNSA
Collaborations	
Financements	
Financements	Publique
Précisions	CNSA
Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie - CNSA
Statut de l'organisation	Secteur Public

Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Bases de données administratives pertinentes pour la santé
Origine du recrutement des participants	Via une sélection de professionnels d'exercice libéral Via une sélection de services ou établissements de santé
Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle	Non
Objectif de la base de données	
Objectif principal	Outil de pilotage sur le public personnes handicapées
Critères d'inclusion	Les personnes handicapées passant par les maisons des personnes handicapées (MDPH)
Type de population	
Age	Nouveau-nés (naissance à 28j) Nourrissons (28j à 2 ans) Petite enfance (2 à 5 ans) Enfance (6 à 13 ans) Adolescence (13 à 18 ans) Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans) Personnes âgées (65 à 79 ans) Grand âge (80 ans et plus)
Population concernée	Sujets malades
Sexe	Masculin Féminin
Champ géographique	National
Détail du champ géographique	France Métropolitaine et DOM
Collecte	
Dates	

Année du premier recueil	2010
Taille de la base de données	
Taille de la base de données (en nombre d'individus)	> ou égal à 20 000 individus
Détail du nombre d'individus	1 million
Données	
Activité de la base	Collecte des données active
Type de données recueillies	Données déclaratives Données administratives
Données déclaratives, précisions	Face à face Téléphone
Données administratives, précisions	Fichier de gestion Dossier administratif
Existence d'une biothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Evénements de santé/morbidité Autres
Autres, précisions	Incapacités
Modalités	
Mode de recueil des données	Remontée automatique des données des MDPH
Suivi des participants	Oui
Appariement avec des sources administratives	Non
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	
Lien vers le document	http://sipaph-cnsa.fr/fre
Accès	
Charte d'accès aux données (convention de mise à	Le décret du 22 Août 2008 précise les destinataires des informations contenues dans le sipaPH

Charte d'accès aux données	Le décret du 22 Août 2008 précise les destinat
(convention de mise à	des informations contenues dans le sipaPH
disposition, format de données	
et délais de mise à disposition)	

Accès aux données agrégées	Accès restreint sur projet spécifique

Accès aux données individuelles Accès restreint sur projet spécifique